



Cahiers de l'OLL

**N° 13
2017**

Observatoire de la laïcité de Lozère

Sommaire

1. **Conférence - débat** avec
David GOZLAN secrétaire général de la Libre Pensée
"Islam et laïcité"
2. **Assemblée générale 2017** - samedi 2 décembre
Centre FOL de Bec de Jeu à Balsièges.
3. **Rassemblement** le samedi 9 décembre 2017 devant l'Arbre de la Laïcité
avec la chorale des Hussards de la République
4. **Vie de l'OLL** – Conseils d'administration
17 janvier 2017 ;
20 février 2017 ;
9 mai 2017 ;
20 octobre 2017.
5. Site Internet de l'OLL

Bulletin d'adhésion 2018.

Observatoire de la laïcité de Lozère

La Laïcité est aujourd'hui instrumentalisée par certains à des fins perverses, contribuant à transformer un outil de paix en arme de guerre contre une partie de nos concitoyens de confession musulmane.



Quels sont les rapports entre l'Islam et la République ?
Ceux entre la laïcité et l'Islam ? Et la loi de 1905 ?... Pour dépassionner le débat, savoir raison garder et fournir les outils de la réflexion sur ce sujet, l'OLL vous invite à une

Conférence – débat Islam et laïcité

Jeudi 23 mars 2017

avec **David GOZLAN**
secrétaire général de la Libre Pensée

Espace Jean-Jaurès à MENDE,
à 18 heures, salle 1 au rez-de-chaussée
Ouverte à tous, entrée libre et gratuite.



Associations regroupées dans l'Observatoire de la Laïcité de Lozère (OLL) :

Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ADATEEP), Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (ADPEP), Association lozérienne du Grand Orient de France (GODF), Association "Point commun", Association Prévention de la Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (APMAIF), Autonome de Solidarité Laïque (ASL), Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF), Fédération départementale de la Libre Pensée (LP), Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), Fédération des Œuvres Laïques - Ligue de l'Enseignement (FOL), Fédération Syndicale Unitaire (FSU) et ses syndicats, MAE, MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale), Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE), Secours Populaire Français (SPF), Union Lozérienne des Délégués départementaux de l'Education nationale (UL DDEN), Union Nationale des Syndicats Autonomes – Education (UNSA-Education) et ses syndicats.

Conférence-débat : Islam et Laïcité

Jeudi 23 mars 2017 - 18 heures,
Salle 1 - Espace Jean-Jaurès à Mende.

Remerciements : présents, mairie de Mende pour la salle gratuitement, et notre intervenant,

Excuses : de Mme Véronique DAVANNE Secréariat des Elus pour les élus de la Mairie de Mende qui ne pourront être présents, militants MGEN en formation à Carcassonne (Cathy...), de la Ligue de l'Enseignement (Daniel, Alain... Petite Roulotte oblige Le Collet de Dèze - Le Pont de Montvert), Guy et Noëlle GALVIER...

L'Observatoire de la laïcité de Lozère (OLL) qui organise cette rencontre est une association loi 1901 regroupe un collectif d'associations proches de l'école publique et/ou engagées dans la défense de la laïcité mais aussi des adhérents individuels.

Depuis sa création en 2009, due au discours du Latran de M. SARKOZY, il agit notamment lors de ses conférences-débats, conformément à ses statuts, pour *"la promotion et la défense de la laïcité, définie par la loi de séparation des églises et de l'Etat, loi du 9 décembre 1905"*.

Article 1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

L'engagement de l'OLL est d'autant plus nécessaire en Lozère que l'on a souvent l'impression que ce début de l'article 2 est totalement ignoré ici, tant la religion catholique apparaît comme la religion officielle.

L'O.L.L. a été à l'initiative seul ou en partenariat de **Conférences-débats à Mende**:

- **L'idéal laïque aujourd'hui** – Henri Pena Ruiz (23 avril 2009),
- **L'effet Darwin** – Patrick Tort (21 octobre 2009),
- **La loi Carle** – Eddy Khaldi (6 février 2010),
- **L'école laïque, école de la république** – Henri Pena Ruiz (18 mars 2010),
- **Le président des riches** – Monique Pinçon Charlot et Michel Pinçon (24 mars 2011),
- **La République contre son école** – Eddy Khaldi (4 février 2012),
- **Les emblèmes de la République** - Bernard Richard (3 avril 2013)
- **L'école et la laïcité** - Eddy Khaldi (15 avril 2014)
- **La Laïcité dans l'espace public.** - Gérard Bouchet (6 mai 2015)
- **Le blasphème** - Michel Magnan (26 mai 2016) après la projection du film **Les 3 vies du Chevalier**.

et d'autres actions publiques :

- Diffusion de l'**Exposition sur Darwin et de darwinisme** mise à disposition gratuitement pour les collectivités ou associations du département qui le souhaitent (depuis 2009).
- **Cinquantenaire du serment de Vincennes** contre la Loi Debré (18 juin 2010),
- Mise à disposition gratuite de salle pour les **funérailles républicaines** (depuis 2011 et reprise en février 2017).
- **Plantation de l'arbre de la Laïcité** Espace le Tuff à Mende (7 décembre 2012 - 16 avril 2013).
- Publication sur site www.oll48.org des **Cahiers de l'OLL** (n° 12 mis en ligne le 9 janvier 2017).
- **Des interventions** à la demande pour des associations ou dans l'enseignement, etc.

C'est dans cette continuité que l'OLL reçoit ce soir David GOZLAN secrétaire national de la Libre Pensée pour une **Conférence-débat sur le thème** : Islam et Laïcité.

Dans le texte de présentation, nous avons rappelé que la Laïcité est aujourd'hui instrumentalisée par certains, contribuant à transformer un outil de paix en arme de guerre contre une partie de nos concitoyens en l'occurrence de confession musulmane.

Depuis maintenant plus de vingt ans, et notamment dans la période préélectorale que nous vivons, certains politiques désignent la religion musulmane comme la première menace en France.

C'est pourquoi, il nous paraît important de proposer une réflexion sur ce sujet.

Alors que d'aucuns disent l'Islam *"incompatible avec la République"*, d'autres souhaitent mettre en place des structures pour organiser le culte musulman. *"Derrière les peurs et les phantasmes, il est important de dépassionner le débat, de savoir garder raison"* disions-nous.

Quels sont les rapports entre l'Islam et la République ? Ceux entre la laïcité et l'Islam ?

Pourquoi cette instrumentalisation permet de remettre en cause la loi de 1905 de séparation des églises et de l'État ?

L'organisation du culte musulman, comme des autres cultes, par la République n'est-elle pas un danger pour les libertés de chacun ?



Observatoire de la laïcité de Lozère



Assemblée générale du samedi 2 décembre 2017 au Centre FOL de Bec de Jeu à Balsièges

Excusé(e)s : Mme la Préfète et Mme la directrice des services du Cabinet (représentées), Mme la Présidente du Conseil départemental (représentée), M. le Sénateur, Mme Aurélie MAILLOLS Vice-présidente de la région, Mme Sophie MALIGE Cons. dép. de Chirac, M. Laurent SUAU Cons. dép. et maire de Mende, Mmes et MM. Igor AMANS USEP (représenté), Agnès BONNAL-SAINT-DIZIER, SE-Unsa (représenté), Aimé et Maguy BOULET, Claire CHATEL, Philippe COGOLUEGNES AD PEP, Geneviève FAGES, Serge GAYSSOT, Daniel GONZALEZ, Dominique et Joël ILLES, Laurence MONTEIL Secrétaire Départementale UNSA Education, Alain PANTEL Ligue de l'Enseignement - FOL (représenté), Nathalie PERRET SNUipp-FSU, Josette QUINTIN, Christiane et J-Claude ROUSSON, J-Louis et Nicole ROUSSON.

Associations excusées : AD PEP, SNUipp-FSU.

Présent(e)s : Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Cons. dép. représentant Mme la Présidente du Cons. dép., Mme Nicole MAURIN de la Direction des services du Cabinet, représentant Mme la Préfète et sa directrice des services du Cabinet, Mmes MM. Sandrine BAUMLE, J-Michel CAPUANO, Hugues CAUCAT, Michel CHABOT, Michel COUDERC, Mado DESHOURS, Hervé FUMEL, Guy et Noëlle GALVIER, Catherine GONZALEZ, Emmanuel INESTA, Laurent LEPETIT, Régine MARTIN, Edmond MICHEL, Michèle MOUTET, Joël PITT, Pascal POQUET, Alain ROUSSON, Dany et J-Marc ROUYEYRE, Bernard ROUX, Régis SARRUT, Armand SEBELIN, Jacques VACQUIER.

Associations représentées : ADATEEP, APMAIF, Autonome de Solidarité Laïque (ASL), FSU, GODF, LP, Ligue de l'Enseignement - FOL, MGEN, Point commun, Secours Populaire Français, SE-UNSA, SNES-FSU, UL DDEN, UNSA-Education (14 associations dont 9 membres fondateurs).

Accueil, café, début des travaux à 9 h 45, émargements, cotisations. (Annonce parue dans ML le 25 octobre...) **Repas : 14 participants.**

Ordre du jour :

- Bilan d'activités
- Bilan financier et fonctionnement
- Propositions et perspectives pour 2018.
- Questions diverses

Notre Assemblée générale a lieu comme chaque année quelques jours avant l'anniversaire du vote de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des églises et de l'État.

1. Bilan d'activités

Les propositions et perspectives pour 2017 de notre précédente AG portaient sur deux axes : l'Ecole et la laïcité et la laïcité dans l'espace public qui restent les orientations de l'OLL.

Mais faire le bilan de l'année écoulée, c'est évidemment, pour en rester au plan national (et même départemental), faire un retour sur les événements majeurs pour notre société et notre quotidien que sont les différentes échéances électorales qui l'ont marquée.

La laïcité a été durant l'année 2017 si vous me passez l'expression "*mise à toutes les sauces*". Aussi bien dans les primaires qui ont eu lieu avant que lors des débats qui ont précédé l'élection présidentielle la laïcité a été invoquée sans toujours être bien définie.

Dans les élections législatives qui ont suivi, même constat mais avec une nuance de taille en ce qui concerne la Lozère : si la défense des services publics, les problèmes de l'école sont évoqués par certains, un seul couple sur les douze candidatures emploie le mot laïcité comme garantie du vivre ensemble.

Il paraît donc utile de rappeler la définition que donnait l'Association des Maires de France (AMF) dans sa revue Maires de France (novembre 2015) et qui correspond à notre position et qui sera diffusée, si vous en décidez ainsi, dans la motion de l'AG :

" La laïcité, depuis plus d'un siècle, revêt un double sens. C'est un mode d'organisation juridique et politique de la société, issu de la loi de 1905 qui acte la séparation des églises et de l'Etat. Mais c'est aussi une approche philosophique du vivre ensemble, que l'on peut qualifier d'humaniste parce qu'elle ne se réfère à aucun dogme religieux, ni à aucune vérité "révélée", et qu'elle n'est soumise à aucun appareil religieux.

Nous appelons ainsi que la laïcité est avant tout un principe de concorde et qu'elle n'est l'apanage d'aucun groupe de pensée.

La laïcité est consubstantielle à la République, issue de ses textes fondateurs, et ne saurait souffrir d'aucun qualificatif (ouverte, fermée, à la française...) dont ceux qui veulent l'affaiblir l'affublent souvent.

La laïcité assure la liberté absolue de conscience, consacre des droits égaux pour toutes et tous, sans tenir compte de leurs origines, de leurs croyances ou de leur absence de croyance, et permet de maintenir la sphère publique (élus et personnes dépositaires de l'autorité publique, agents publics, bâtiments publics, domaine public, services publics) dans une neutralité stricte et respectueuse.

Il convient enfin d'affirmer cette évidence que la stricte application du principe de laïcité n'est tournée contre aucune religion en particulier, elle est garante de la non-discrimination et de l'égalité et elle permet à chacun de vivre ses convictions philosophiques et religieuses, sa croyance ou sa non-croyance, dans un cadre commun apaisé.

Elle a donc vocation à être universelle."

C'est cet engagement qui est à l'origine de l'Observatoire de la Laïcité de Lozère (OLL), créé en 2009, sur la base de la défense et de la promotion de la loi du 9 décembre 1905.

Pour ce qui concerne **l'Ecole et la laïcité**, il va nous falloir être encore plus actifs en 2018 : sur les financements, sur les orientations du ministère de l'Education nationale, sur les écoles type "espérance banlieue" (hors contrat), etc. Prenons un exemple récent.

Les derniers mois de cette année sont marqués par des progrès pour l'égalité hommes-femmes qui sont loin d'être anodins. La prise de parole des femmes et la lutte contre le harcèlement en sont un aspect. L'autre, c'est le rôle de l'école qui est essentiel. On parle aujourd'hui de mettre en place un "module d'enseignement" consacré à la lutte contre le sexisme.

L'expérience des ABCD de l'égalité mise en place à la rentrée 2013 dans 600 classes de la grande section de maternelle au CM2, a constitué une expérience réussie visant à relever, dès que l'occasion se présentait, les clichés sexués et à amener les élèves à réfléchir autour de ces questions. Rien de révolutionnaire en soi, puisque l'enseignement de l'égalité hommes-femmes est prévu dans la loi depuis 1989 et l'article L121-1 du Code de l'Education.

Mais dès le 6 février 2014, le Conseil d'administration de l'OLL alertait contre les tentatives de museler cette expérience autour d'une "rumeur" sur la pseudo "théorie du genre" qui conduisait le CA à un communiqué de presse où l'OLL condamne notamment : ***La "rumeur" sur les écoles et la demande de l'abandon de "l'ABCD de l'égalité" qui n'est qu'une expérimentation contre les stéréotypes filles-garçons à l'école, loin des fantasmes d'un supposé enseignement d'une prétendue "théorie du genre"***. Pourtant dès le mois de mars suivant, sous les coups de boutoir de la Manif pour tous, le gouvernement remisa le tout au fond d'un tiroir.

Aujourd'hui avec la circulaire de janvier 2015 et l'intégration dans les programmes des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation, il ne reste que quelques expérimentations.

On ne peut que se féliciter de voir cette égalité devenir ***"la grande cause du quinquennat"***.

Revenons au bilan, bref rappel de l'éphéméride depuis l'Assemblée générale du samedi 3 décembre 2016.

☐ mercredi 21 décembre 2016, RESF, cercle de silence à Mende ; idem les 18 janvier 2017 ; 15 février ; 15 mars ; 19 avril ; 17 mai ; 21 juin ; 16 août ; 20 septembre ; 15 novembre... Cet engagement de l'OLL de relayer, depuis 2012, les informations sur les actions de RESF, est repris par l'AG.

☐ lundi 9 janvier 2017 mise en ligne sur le site du n° 12 des Cahiers de l'OLL (activités 2016).

☐ lundi 16 janvier 2017 AG de l'**AP MAIF** à Mende, membre fondateur

- ❑ **mardi 17 janvier 17h30 premier C.A. 2017 de l'Observatoire** : élection du bureau et fonctionnement (représentation des personnes morales...) ; messages reçus après l'AG ; journée Défense et citoyenneté (FOL et AD PEP) ; préparation du débat Islam et Laïcité ; examen d'une proposition du GODF pour un débat sur Mende sur les accords commerciaux transatlantiques ; Obsèques civiles ; Questions diverses (école privée, Congrès national USEP, publication de ML "Vous avez dit Laïcité ?"...)
- ❑ mercredi 25 janvier 10 h AG de l'**ADATEEP** au groupe scolaire de Mende, membre fondateur
- ❑ samedi 28 janvier : **lettre aux maires et Conseils municipaux** "obsèques civiles" (suite de l'AG 2016). Suivront les délibérations de St Michel de Dèze 23/03, Lanuéjols 30/03, Palhers 4/04, Altier 7/04, St Etienne du Valdonnez 13/04, Barjac 18/05, Ispagnac 22/05, Vébron 2/06. C'est un résultat important.
- ❑ **lundi 20 février second C.A. 2017 de l'Observatoire** (suite de l'AG 2016) : Ecoles la "déscolarisation", convention ruralité et loi NOTRe fusions d'école (St Georges de Lévejac), Carte scolaire 2017; relance "funérailles républicaines" ; Conférence débat le 23 mars **Islam et Laïcité** avec David Gozlan, organisation ; Questions diverses : Souvenir du camp de Rieucros (lettre au Président de la République pour le classement du Rocher sculpté), Congrès USEP.
- ❑ mercredi 8 mars cérémonie Souvenir du camp de Rieucros à Mende.
- ❑ **jeudi 23 mars Conférence et débat Islam et Laïcité**, avec David Gozlan, organisé par l'OLL, espace Jean Jaurès à Mende plusieurs annonces dans la presse (dt carré rouge M Libre) et compte-rendu dans Midi Libre le 30 mars. Bonne participation et débat très intéressant. Réservation de la salle à titre gracieux (après convention et assurance). L'AG remercie la mairie de Mende.
- ❑ **du 10 au 16 avril AG** 10 au 13 et **Congrès national USEP** 14 au 16 : une **table** tenue par l'OLL (avec celle des DDEN) a permis des échanges nombreux et positifs avec beaucoup de départements.
- ❑ **mardi 9 mai troisième C.A. 2017 de l'Observatoire** : Elections présidentielles 23 avril (1er tour) et 7 mai (2e tour) ; bilan de la conférence-débat, de notre présence au Congrès USEP ; obsèques civiles.
- ❑ du 15 au 31 mai belle Exposition sur **les Brigades Internationales** à la bibliothèque de Mende par l'ANACR et l'Association Pour le Souvenir de Rieucros (initiative annoncée dès l'AG OLL de 2016).
- ❑ mercredi 7 juin AG de l'**AD PEP** à l'Institut Maria Vincent, St Etienne du Valdonnez, membre fondateur
- ❑ samedi.14 octobre Assises départementales du **Secours Populaire** à Mende, membre de l'OLL
- ❑ **vendredi 20 octobre quatrième C.A. 2017 de l'Observatoire** : informations sur la rentrée scolaire démographie bilan déscolarisation, contrats aidés ; reconduction de l'Observatoire national (communiqué de presse) ; fonctionnement - trésorerie ; préparation de l'AG ; Questions diverses (journée défense à ND, 50e anniversaire de l'UL DDEN, siège social de l'OLL, lecture de la lettre de la LP au Sénateur sur l'utilisation de sa réserve parlementaire).
- ❑ **vendredi 20 octobre communiqué de presse** de l'OLL, suite à la reconduction de la mission de l'Observatoire de la laïcité national, présidé par J.L. Bianco. Le texte a été envoyé à l'Observatoire national ; paru dans Midi Libre le mercredi 25 octobre avec date de l'AG le 2 décembre.
- ❑ vendredi 17 novembre, AG de l'**UL DDEN**, membre fondateur. 2017 a vu le renouvellement quadriennal (jusqu'en 2021) des DDEN, 50e anniversaire de l'Union lozérienne.
- ❑ lundi 20 novembre l'OLL est informé de la création en Lozère d'un comité de soutien à Salah Hamouri.

Discussion puis vote à l'unanimité du bilan d'activité.

2. Bilan financier & fonctionnement

Alain ROUSSON, trésorier, distribue à tous les participants le Rapport financier de décembre 2016 à décembre 2017. Le total des recettes détaillées s'élève 1230 €, celui des dépenses à 743,51 €. Le bilan de l'exercice fait donc apparaître un solde positif de 486,49 €.sur l'année.

La situation des comptes montre un avoir de 4150,18 € nous permettant éventuellement deux initiatives publiques en 2018 (une au printemps et une à l'automne comme nous l'avons déjà fait).

Pour 2018, les cotisations sont maintenues : **association 25 euros, individuelle 10 euros**. D'autres associations pourraient nous rejoindre.

Il est rappelé que par souci d'indépendance, l'OLL ne sollicite aucune subvention. Mme la Conseillère départementale rappelle alors qu'en cas d'initiative particulière les Conseillers départementaux pourront être sollicités. L'OLL la remercie de cette offre.

Le bulletin d'adhésion 2018 sera joint au compte-rendu de l'AG.

Après discussion, le bilan financier est voté à l'unanimité.

Election des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration comprend :

1) Les représentants des 14 organisations fondatrices (14 sièges non nominatifs) :

Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (ADPEP), Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ADATEEP), Association lozérienne du Grand Orient de France (GODF), Association Prévention MAIF Lozère (AP MAIF), Autonome de Solidarité Laïque (ASL), Eclaireurs et Eclaireuses de France (EEDF), Fédération départementale de la Libre Pensée (LP), Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), Fédération Syndicale Unitaire (FSU) et ses syndicats, Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laïques (FOL), Mutuelle Assurance de l'Education (MAE), Office central de coopération à l'école (OCCE), Union lozérienne des Délégués départementaux de l'Education nationale (DDEN), Union Nationale des Syndicats Autonomes – Education (UNSA-Education) et ses syndicats.

2) Les représentants des nouvelles associations adhérentes : les syndicats SE-Unsa, SNES-FSU et SNUipp-FSU, la MGEN, le Secours populaire Français, l'Association "Le Point commun".

Les associations peuvent siéger avec deux représentants mais en cas de vote ne disposent évidemment que d'une voix (*rappel* : la règle statutaire impose l'unanimité des présents pour qu'une décision soit adoptée).

3) Les représentants des adhérents directs (7 sièges). Ont été élus par l'AG 2017 : Michel COUDERC, Joël ILLES, Emmanuel INESTA, Edmond MICHEL, Pascal POQUET, Jean-Marc ROUVEYRE, Bernard ROUX. Après appel et aucune autre candidature n'étant présentée, les sortants sont reconduits.

Vote pour l'élection du CA à l'unanimité.

Le prochain CA élira le nouveau bureau.

Rappel bureau 2017 sortant : Le CA du 17 janvier 2017 a reconduit le bureau tout en regrettant qu'il soit exclusivement masculin : Secrétaire Joël PITT (LP), secrétaire adjoint Joël ILLES (représentant des adhérents directs), trésorier Alain ROUSSON (UNSA-Education), trésorier adjoint Daniel GONZALEZ (Ligue de l'enseignement - FOL), président Jacques VACQUIER (UL DDEN), vice-présidents Jean Michel CAPUANO (GODF) et Michel COUDERC (représentant des adhérents directs).

3. Propositions et perspectives pour 2018. Présentation et discussion.

3.1 L'Ecole et la Laïcité

La difficile situation de l'Ecole en Lozère est liée à la démographie.

Les effectifs de l'enseignement public (maternelle et élémentaire) : 4325 élèves sont en baisse de 199 élèves par rapport à l'an passé ! rappel 4524 (2016), 4564 (2015), 4530 (2014) et 4512 (2013). Répartition cette année : **1655 maternelles (- 75)** et **2670 élémentaire (- 124)** soit **199 élèves en moins**.

	1984-1985	1986-1987	1996-1997	2006-2007	2016-2017	2017-2018
Ecoles	189	172	107	94	82	80
Effectifs						
Maternelles	2213	2166	1790	1868	1730	1655
Elémentaires	2991	2921	2766	2758	2794	2670
Total	5204	5087	4556	4626	4524	4325

Effectifs en baisse aussi dans l'enseignement privé pour la 6e année consécutive 2518 (en 2012), 2475 (en 2013), 2406 (en 2014) et 2360 (en 2015), 2319 (en 2016) et **2291 à cette rentrée (- 28)**
Répartition : **872 maternelles (- 5)**, **1464 élémentaire (- 23)** soit 28 en moins.

La comparaison sur 10 ans de la répartition public-privé montre une grande stabilité : Public 65 % et Privé 35 %. **Mais un vrai problème démographique si on totalise public et privé.**

Proportion des effectifs des maternelles interroge (notamment la scolarisation des 2 ans) : disparition des écoles de proximité ? création de crèches et accueils locaux ?

Mme la Conseillère départementale précise que le département a créé 90 places de crèche depuis 2008 mais la cause réelle est la baisse de la natalité (donnée INSEE). On note une remontée depuis 2 ans.

Il s'agit bien de fixer les ménages jeunes dans le département et donc défendre l'emploi notamment de l'emploi public.

En collège, les effectifs sont en hausse dans le public de 84 à cette rentrée et en baisse dans le privé de 42. Par contre la répartition 60,9% public et 39,1% privé en 2000 a évolué 69,6% public et 30,4% privé en 2017.

Pour les lycées et les formations post-bac :

En lycée 51% public et 49% privé avec accroissement du privé lié au problème des formations.

Post-bac : c'est pire 66% privé pour 33 %public 2/3 - 1/3 proportion qui ne correspond pas au choix des familles mais à l'avantage donné aux formations créées dans le privé et refusées dans le public. Pour avoir une formation équivalente dans le public il faut partir de Lozère. Alors que l'établissement de la carte des formations professionnelles appartient à la Région.

L'OLL fera une adresse officielle sur les formations.

La défense et le développement du **tissu scolaire notamment en milieu rural mis en danger du fait de la loi NOTRe** : problème de St Georges de Lévejac fermée avec 12 élèves. Rappelons que **la Convention ruralité a été rejetée** en l'état **par le Conseil départemental ce dont nous nous félicitons.**

Loi Carle : le financement d'Ispagnac privé (problème de Quézac-Blajoux) s'y est ajouté.

Le problème du tissu solaire pose celui des transports scolaires et leur gestion pour l'instant laissés au département par délégation..

Les rythmes scolaires, la réserve citoyenne suivent des évolutions liées au "politique" au détriment de l'intérêt des élèves.

Respect et maintien de la loi de 1905.

Pb de financements notamment des classes maternelles (Mende, lettre Saint Alban...).

Loi Carle maintenue (Gorges et Causses)

Utilisation de la dotation parlementaire du Sénateur : 16 500 € en 2015 et à nouveau 16 500 € en 2016 à l'Organisme de Gestion des Ecoles Chrétiennes (OGEC) de la Sainte Famille. Il n'y a plus à l'avenir de Réserve parlementaire. La réponse de l'Attachée parlementaire de Monsieur le Sénateur (Sa conception de la laïcité est ouverte, progressiste et moderne...) implique une méconnaissance de la laïcité principe universel : la motion générale reprendra la définition de l'Association des Maires de France.

Lecture de l'article de Midi Libre du dimanche 26 novembre : Pas de Téléthon pour les établissements privés catholiques.

Un projet de motion, des prises de position et un débat s'en suivent sur les initiatives de type Téléthon, les prises de position morales, l'éthique en médecine mais aussi les notions de solidarité, de fraternité dans la société, la libre contestation mais l'application des Lois, l'intégrisme ou les intégrismes (voir la définition sur le Larousse). Après débats, amendements, réécriture, la rédaction de la motion est adoptée.

3.2 La Laïcité dans l'espace public

3.2.1 Point important aussi l'action pour **étendre la loi de 1905 à toute la République. L'OLL maintient son refus du Concordat Alsace-Moselle et de certaines situations extra-métropolitaines.**

Initiatives à voir dans l'enseignement pour le 9 décembre 2018. **Proposition est faite d'un rassemblement samedi prochain pour commémorer la loi du 9 décembre 1905, après discussion :**
Rendez-vous est donné à tous les laïques, à Mende, ce

**Samedi 9 décembre 2017
à 11 heures devant l'Arbre de la Laïcité**

3.2.2 Les atteintes à la laïcité

Le respect de la laïcité pour les Journées Défense et Citoyenneté au lycée Notre-Dame L'AG 2016 avait proposé à tous les membres de l'OLL de rechercher une solution. Une nouvelle démarche est décidée.

Rappel le rôle de l'OLL pour un strict respect de la Loi de séparation, notre refus de voir les représentants de l'État manquer à leurs obligations en participant ès-qualité à des cultes. En Lozère, sous prétexte de "traditions", les offices religieux catholiques sont seuls inclus aux Commémorations officielles et obtiennent la participation des représentants de l'Etat ès-qualité.

3.2.3 Expo Darwin : Acquis lors de la conférence-débat sur "**L'effet Darwin**" de **Patrick TORT**, le **21 octobre 2009**. Elle a surtout tourné hors Lozère.

3.2.4 Action pour les Obsèques civiles (funérailles républicaines) Historique de l'action menée par l'OLL (document sera envoyé avec le compte-rendu). Un communiqué (bilan - relance) sera publié.

3.2.5 Commémorations

Guerre 1914-1918 : centenaire de l'armistice le 11 novembre. Soutien aux actions en faveur de la reconnaissance des "**fusillés pour l'exemple**". L'exposition de la Libre Pensée Lozère, sur les fusillés pour l'exemple pourrait être réutilisée ?

2e Guerre mondiale : La Résistance, commémorations (rôle de l'Association ANACR) Les informations seront diffusées.

Camp de Rieucros : Décès dans la nuit du 5 au 6 novembre 2017 **d'Angèle Bettini Del Rio** résistante de Toulouse (5 novembre 1940 tract JC contre la venue de Pétain) **et d'Arlette Baéna** née Soustelle d'Alès décédée ce mardi 27 novembre, internée "*sans motif connu*" baraque 6, celle des militantes syndicales et politiques . Faire connaître l'existence et l'histoire du camp... présence à la stèle de Rieucros le 8 mars et le jour de l'AG de l'Association "*Pour le Souvenir de Rieucros*". Dans le cadre de "la grande cause du quinquennat" faire rendre hommage à ces internées et redemander le classement du rocher qui domine l'emplacement du Camp ?

3.2.6 Un comité de soutien à Salah Hamouri en Lozère

Salah Hamouri est un jeune militant franco palestinien, défenseur des droits humains, emprisonné en Israël depuis 23 août 2017. Il a été arrêté 3 jours après avoir obtenu son diplôme d'avocat, .

Condamné arbitrairement à 6 mois de détention, renouvelables indéfiniment, il est détenu en Israël, en toute illégalité. Cette détention dite «administrative» est une détention sans motif, ni accès au dossier classé secret. Un emprisonnement illimité sans avoir droit à un procès équitable.

Parmi les 6500 Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, 490 d'entre eux sont victimes de ce déni de droit (certains depuis 15 ans). Le seul crime de Salah est de refuser l'occupation israélienne.

Les Palestiniens attendent toujours l'état qui leur avait été promis il y a 70 ans. "Résident" de Jérusalem-Est, illégalement annexée, Salah n'a droit ni à la nationalité israélienne ni à la nationalité palestinienne.

Sa mère étant Française, il a uniquement la nationalité française. C'est pourquoi nous demandons à la France d'agir très fermement auprès des autorités israéliennes pour obtenir sa libération.

L'OLL informera ses membres des initiatives dont il aura connaissance.

Vote des deux motions adoptées à l'unanimité des présents.

4. Questions diverses

4.1 Communication : Comité consultatif départemental l'OLL et les DDEN seront représentés.

4.2 Constitution d'associations locales de l'UFAL (Union des Familles Laïques) en vue de créer une association départementale UFAL.: prendre contact avec J-M. CAPUANO.

4.3 L'association "Le Point commun" invite à une initiative pour **commémorer la loi de 1905**, **Lundi 18 décembre prochain à la Canourgue, à 20h30** (renseignement Pascal Poquet).

Fin des travaux 12 h 15 suivis de l'apéritif et du **repas traditionnel**.

L'OLL sur Internet : <https://www.oll48.org>

Sur le site sont notamment présents tous les **Cahiers de l'OLL**, les statuts et textes fondateurs.



Observatoire de la laïcité de Lozère



Assemblée générale du 2 décembre 2017

Motion générale

Dans une société en perte de repères idéologiques, la laïcité se retrouve au cœur d'affrontements de tous ordres. Le retour en force des intégrismes, instrumentalisés autour d'intérêts politiques ou partisans, détourne du sens profond, essentiel pour le vivre ensemble, et humaniste de notre conception de la **"laïcité"** qu'il nous apparaît essentiel de réaffirmer.

L'Observatoire de la Laïcité de Lozère (OLL) créé en 2009 se reconnaît dans la définition suivante de la laïcité :

" La laïcité, depuis plus d'un siècle, revêt un double sens. C'est un mode d'organisation juridique et politique de la société, issu de la loi de 1905 qui acte la séparation des églises et de l'Etat. Mais c'est aussi une approche philosophique du vivre ensemble, que l'on peut qualifier d'humaniste parce qu'elle ne se réfère à aucun dogme religieux, ni à aucune vérité "révélée", et qu'elle n'est soumise à aucun appareil religieux.

Nous rappelons ainsi que la laïcité est avant tout un principe de concorde et qu'elle n'est l'apanage d'aucun groupe de pensée.

La laïcité est consubstantielle à la République, issue de ses textes fondateurs, et ne saurait souffrir d'aucun qualificatif (ouverte, fermée, à la française...) dont ceux qui veulent l'affaiblir l'affublent souvent.

La laïcité assure la liberté absolue de conscience, consacre des droits égaux pour toutes et tous, sans tenir compte de leurs origines, de leurs croyances ou de leur absence de croyance, et permet de maintenir la sphère publique (élus et personnes dépositaires de l'autorité publique, agents publics, bâtiments publics, domaine public, services publics) dans une neutralité stricte et respectueuse.

Il convient enfin d'affirmer cette évidence que la stricte application du principe de laïcité n'est tournée contre aucune religion en particulier, elle est garante de la non-discrimination et de l'égalité et elle permet à chacun de vivre ses convictions philosophiques et religieuses, sa croyance ou sa non-croyance, dans un cadre commun apaisé.

Elle a donc vocation à être universelle."

Définition extraite du vade-mecum de l'Association des Maires de France (novembre 2015) :

L'Assemblée générale de l'OLL, réunie le 2 décembre 2017 à Balsièges, au Centre de la Ligue de l'Enseignement de Bec de Jeu, s'engage à agir en toute circonstance pour la promotion et la défense de la laïcité. Elle appelle toutes celles et tous ceux qui pensent que la République a, au plan local, besoin d'outils pour défendre la loi de séparation du 9 décembre 1905, à rejoindre l'OLL et à agir en son sein et avec lui.

Balsièges, samedi 2 décembre 2017.

Observatoire de la laïcité de Lozère



Assemblée générale du 2 décembre 2017

Motion

L'Assemblée générale 2017 de l'Observatoire de la Laïcité de Lozère (OLL), réunie le 2 décembre 2017 à Balsièges, au Centre de la Ligue de l'Enseignement de Bec de Jeu dénonce les intégrismes sous toutes leurs formes.

Les membres de l'OLL ont des avis divergents sur les initiatives publiques du type Téléthon, Sidaction, etc... mais s'indignent du refus du progrès et de la science dans un domaine particulièrement grave, celui de la recherche médicale, dont témoignent les responsables de l'enseignement catholique lozérien par leur prise de position contre le Téléthon.

Le motif invoqué, à savoir l'utilisation d'embryons, n'est pas acceptable. Ces recherches légales, et extrêmement encadrées par la Loi, ont pour but d'apaiser des souffrances et de sauver des vies. C'est une cause éminemment humaniste qui ne souffre aucune exception. Les refuser s'apparente à une non-assistance à personne en danger.

De plus nous sommes ici, une nouvelle fois, confrontés à une volonté de faire passer les convictions religieuses avant les Lois de la République. On peut s'engager contre des textes de lois pour les faire modifier voire abroger (c'est notre cas pour toutes les lois anti-laïques). Mais tant qu'elle est en vigueur la Loi s'applique à tous. C'est le cas pour la Loi Veil, les Lois de bioéthique 1994, 2004, 2011..., la loi du 17 mai 2013 sur le mariage pour tous, etc.

Les délégués épiscopaux de l'Enseignement catholique et à la pastorale dans l'Enseignement catholique, sur cette question particulière, se mettent en dehors des textes et se font les porte-parole d'une des nombreuses formes de communautarisme religieux intégriste qui continue, malheureusement, dans ce cas comme dans d'autres, à être financé par l'argent public.

Balsièges le 2 décembre 2017



Rassemblement le samedi 9 décembre 2017 devant l'Arbre de la Laïcité avec la chorale des Hussards de la République

De très nombreuses et de très nombreux excusé.e.s mais une bonne assistance, motivée, attachée à la défense des valeurs de la République, renforcée par les choristes des Hussards de la République puis en fin de rassemblement par ceux qui étaient pris par le Téléthon ou participaient au rassemblement pour l'accueil de migrants place de la République.

En remerciant tous les présents et la chorale qui a, elle-même proposé sa participation, quelques mots d'introduction ont rappelé la proposition faite et acceptée an Assemblée générale de ce Rassemblement.

Nous commémorons ce samedi le 112e anniversaire du vote de la loi de séparation des églises et de l'Etat, née en 1905 grâce à Jean Jaurès qui a su rassembler les députés aussi bien partisans d'Emile Combes que d'Aristide Briand. C'est une grande loi pacificatrice née au moment de l'unification des différents courants du mouvement socialiste Français émiétté durant toute la fin du XIXe siècle.

Elle préserve la liberté de conscience, rend étanches les institutions publiques à toute forme de prosélytisme religieux, proclame l'égalité de tous les citoyens devant la loi commune et indique le chemin d'une fraternité humaine au-delà des croyances de chacun. Elle est indissociable du combat pour l'égalité véritable. C'est ce qu'indique d'ailleurs formellement le préambule de la Constitution : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. »

Comment donc accepter le détournement de ce principe puissant pour cibler une religion, en l'occurrence l'islam ? C'était le but dans la période préélectorale de mars dernier de notre Conférence-débat **Islam et Laïcité**. Si un certain islamisme à visée politique doit être affronté avec vigueur, ne nous trompons pas de combat !

Il nous faut défendre la loi de 1905 au jour le jour. Il n'y a qu'à lire l'article paru dans Midi Libre le dimanche 26 novembre sur la position de la direction de l'Enseignement diocésain intitulé "*Pas de Téléthon pour les établissements privés catholiques*". L'Assemblée générale de l'OLL a pris une motion pour dénoncer cette forme d'intégrisme, motion que Midi Libre a reproduit le mardi 5 décembre.

Le principe de séparation ferme et fort entre la puissance publique et les cultes n'est pas toujours respecté en Lozère, il garantit à tous, croyants ou non-croyants, une liberté de conscience infinie. C'est le

fondement de notre système éducatif, qui s'attache à promouvoir la critique rationnelle et l'approche scientifique, et, par là, offre à tous les enfants la possibilité d'une liberté future.

Le sujet d'actualité sur l'égalité entre hommes et femmes mérite aussi notre mobilisation. Il faut savoir qu'en septembre 2013, la ministre Najat Vallaud-Belkacem, avait essayé de faire entrer dans l'école l'ABCD de l'égalité, correspondant à des textes beaucoup plus anciens datant de 1989 et confortés par le Code de l'Education.

Ces Abécédaires étaient un dispositif qui remettait en question les normes qui font que chaque sexe adopte dès le plus jeune âge un certain comportement. Un an après l'acte inqualifiable qui avait sectionné ici le premier Arbre de la laïcité, les mêmes qui étaient opposés au mariage pour tous, organisaient une rumeur d'enseignement d'une pseudo "théorie du genre" et l'expérience des Abécédaires a été retirée des écoles. Si le Président dans le cadre de *"la grande cause du quinquennat"* a comme projet de relancer cette idée, c'est une bonne chose.

"Le vivre ensemble c'est d'abord d'accepter et de respecter les autres." L'accueil en Lozère de migrants et les difficultés rencontrées pour leur régularisation qui motivent le rassemblement en centre ville nous ont conduit à demander aux "Hussards" de chanter l'Affiche Rouge en hommage à tous les étrangers *"et nos frères pourtant"*. On ne rappelle pas suffisamment que la IIIe République avait créé à Mende un camp à Rieucros pour les *"étrangères indésirables"* où ont été internées pendant la Seconde guerre mondiale des femmes et leurs enfants.

Attachés aux valeurs universelles de la République, nous sommes opposés à tout ce qui remet en cause notre devise Liberté, Egalité, Fraternité et bien sûr Laïcité. Merci à tous et à nouveau à la chorale des Hussards de la République.



Vie de l'OLL

Compte-rendu du Conseil d'Administration du Mardi 17 janvier 2017 Espace Jean-Jaurès à MENDE

Excusés : Ph. COGOLUEGNES, Ch. FILLAUDEAU, J. ILLES, E. MICHEL, N. PERRET.

Associations excusées : ADPEP, FCPE, SNUipp-FSU.

Présents : S. BARNINI, S. BAUMLE, JM. CAPUANO, H. CAUCAT, M. CHABOT, M. COUDERC, D. GONZALEZ, E. INESTA, R. MARTIN, J. PITT, P. POQUET, A. ROUSSON, JM. ROUYEYRE, B. ROUX, J. VACQUIER.

Associations représentées : ADATEEP, APMAIF, Autonome de Solidarité Laïque, FSU, GODF, LP, Ligue de l'Enseignement-FOL, MGEN, Point commun, SE-UNSA, UL DDEN, UNSA-Education.

17 heures 45

Ordre du jour :

1) Election du bureau départemental suite à l'AG du 3 décembre 2016.

Le bureau sortant est reconduit : secrétaire Joël PITT, secrétaire adjoint Joël ILLES, trésorier Alain ROUSSON, trésorier adjoint Daniel GONZALEZ, président Jacques VACQUIER, vice-présidents Jean Michel CAPUANO et Michel COUDERC à l'unanimité avec le regret de l'absence de candidature féminine.

2) Fonctionnement : représentation des personnes morales

2.1 AG de la JPA du mercredi 4 janvier et lancement de la Campagne JPA à Langogne le 24 janvier.

2.2 AG de l'AP MAIF, membre fondateur, le lundi 16 janvier. L'historique et le rôle de l'OLL y ont été largement évoqués.

2.3 AG de la ADATEEP, membre fondateur, prévue le mercredi 25 janvier à 10 h au groupe scolaire J. Bonijol de Mende.

3) Point d'actualité et activités évoquées à l'AG

3.1 **Après l'AG**, messages reçus et suites des débats

3.1.1 Compléments de Mme HOLEC : *"J'ai participé avec grand intérêt aux travaux réalisés lors de l'assemblée générale de l'Observatoire de la Laïcité du 5 décembre dernier. En complément des interventions orales que j'ai pu réaliser lors de cette rencontre, je vous prie de trouver ci-joint deux documents sur les sujets évoqués..."*. Ceux-ci ont été transférés à tous nos adhérents :

1) Mise en œuvre de la Réserve civique ;

2) Les **formations Laïcité** organisées dans le cadre du travail du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires.

3.1.2 Remerciements de M. Olivier LORETTE pour l'OLL : *"...Je vous remercie de l'envoi du compte rendu de votre AG et de la mention très positive qui est faite des projets de l'enseignement agricole public. Nous vous tiendrons informé des suites, de nombreux projets étant en cours d'émergence à la fois de la part des élèves et personnels. Une belle dynamique sur le sujet est en train de naître. Je vous cite simplement un exemple apparu en Conseil des délégués élèves, où les jeunes ont fait état de leur souhait de travailler autour de la Marseillaise. Nous allons sans doute mettre en place un atelier "chant et voix" sur ce thème, avec un artiste pour répondre à cette volonté.*

Je vous remercie à nouveau de votre contribution à ces initiatives..."

3.1.3 Lettre de Monsieur le Maire de Mende sur la Charte de la laïcité. Rencontre à prévoir en liaison avec nos projets.

3.1.4 Journées Défense et citoyenneté envoi FOL et ADPEP des informations positives sont données, à suivre.

3.1.5 Le N°12 des Cahiers de l'OLL (rappel du sommaire) est en ligne sur notre site www.oll48.org. A lire notamment le discours de Victor HUGO à l'Assemblée en janvier 1850.

3.2 Proposition de la LP 48 : Conférence-débat *Islam et Laïcité* - Jeudi 23 mars

à 18 h Espace Jean-Jaurès (RDC), salle 96 places demandée par courrier à la mairie.

Le CA donne son accord de principe. Une nouvelle réunion pour organiser ce débat est prévue le **Lundi 20 février 2017** à partir de 17 h 30 salle de réunion espace Jean Jaurès, comme d'habitude. La LP 48 doit communiquer les détails transmis par l'intervenant **David GOZLAN** (Secrétaire général de la Libre Pensée) sur le contenu pour **permettre une bonne communication préalable, claire sur nos objectifs.**

Pour l'OLL,

"...L'extrême-droite, de tradition [...] anti-laïque depuis toujours, veut s'approprier le mot pour mieux distiller son venin xénophobe. Hier les juifs, les arabes, aujourd'hui les musulmans. [...]"

Non, l'Islam ne serait pas par nature plus hermétique aujourd'hui à la laïcité que ne l'était le culte catholique en 1905. La laïcité n'a pas à s'adapter à une religion, de même qu'aucun croyant ne peut réclamer de droits particuliers. La République est séparée des religions, elle n'a pas à organiser les cultes...."

(extraits de l'Appel aux laïques point 3.4 ci-dessous)

3.3 Proposition GODF qui souhaiterait organiser sur Mende une conférence sur **"Les accords commerciaux transatlantiques - Danger majeur pour la République et ses valeurs"** avec **Raoul Marc JENNAR** celui-ci étant prêt à se déplacer à Mende (déjà venu à Florac).

Courriel de Jean-Michel : *"...possible [...] sous l'étiquette du GODF mais si l'OLL est intéressé, ça pourrait se faire sous cette bannière collective... ce qui permettrait de toucher plus de monde.*

Est-ce que le lien avec la Laïcité ne paraîtrait pas trop éloigné pour certains ?

Est-ce que ce n'est pas trop "politique" pour la sensibilité d'autres ? "

Après discussion, le projet pourrait voir le jour **à l'automne**. L'information diffusée ici permet aux membres de l'Observatoire de faire connaître leur point de vue. **Le CA ne voit pas d'obstacle** mais la décision sera entérinée lors de la prochaine réunion au second trimestre (mai ou juin prochain).

3.4 Appel aux laïques déjà ventilé le 7 décembre et joint à nouveau à ce compte-rendu. Certains d'entre nous ont signé. (actuellement plus de 7000 signataires). Pour s'associer à cet appel :

http://www.fnlp.fr/news/337/23/Pour-le-respect-de-la-laicite/d.lp_detail.html

3.5 Demandes d'interventions : aucune dans le cadre des activités périscolaires pour aborder le sujet de la laïcité et des valeurs de la République. (un projet UDAF est évoqué).

La documentation existe, exemple : USEP - Ligue La Grande Aventure du Vivre Ensemble, (paru en nov. 2015) ; la MAIF également....

3.6 Obsèques civiles. Le vade-mecum de l'AMF et le vote du 30 novembre 2016 à l'Assemblée nationale doivent permettre de relancer ce projet. Avec l'étude des fusions de communes, les courriers seront adressés aux nouveaux maires pour saisir les Conseils, en s'appuyant sur le premier courrier et les délibérations existantes. Bernard va suivre.

4) Questions diverses.

4.1 **St Joseph** maternelle privée et textes (Midi Libre)?

4.2 **Cercle de silence** demain mercredi 18 janvier : message transféré.

4.3 **Congrès national de l'USEP** à Mende : appel à militants (14, 15 et 16 avril 2017).

4. 4 **La publication : Vous avez dit Laïcité ?** (éditée par Midi libre).est présentée.

Suite sur le point n° 4.3 ci-dessus : l'OLL devrait être présente au Congrès national de l'USEP à Mende notamment avec l'exposition Darwin.

Compte-rendu du Conseil d'Administration du lundi 20 février 2017 Espace Jean-Jaurès à MENDE

Excusés : Sandrine BAUMLE, Christel FILLAUDEAU, Daniel GONZALEZ, Régine MARTIN.

Associations excusées : Autonome de Solidarité Laïque, FCPE, Ligue de l'Enseignement-FOL.

Présents : Jean-Michel. CAPUANO, Michel CHABOT, Michel COUDERC, Hervé FUMEL, Catherine GONZALEZ, Joël ILLES, Emmanuel INESTA, Edmond MICHEL, Joël PITT, Pascal POQUET, Alain ROUSSON, Jean-Marc. ROUYEYRE, Bernard ROUX, Jacques VACQUIER.

Associations représentées : ADATEEP, APMAIF, FCPE, FSU, GODF, LP, MGEN, Point commun, SE-UNSA, SNES-FSU, UL DDEN, UNSA-Education.

Ordre du jour :

1. Point d'actualité : Ce sont des problèmes scolaires, d'ailleurs liés, qui font l'actualité.

1.1 Déscolarisations : les cas se multiplient notamment en Cévennes. *Le maire de Saint Germain de Calberte nous a signalé 2016-2017 : 3 cas dont 2 datent déjà de 2015-2016.*

Un DDEN cévenol indique qu'elle concernerait 7 enfants dans la commune de St Privat de Vallongue.

Des enfants d'une famille non scolarisés à Barjac pourtant les écoles sont proches (pédagogie Montessori). Une discussion (Jean-Marc, Hervé, Bernard, Jacques...) s'engage alors sur cette pédagogie qui fut la pédagogie "officielle" de l'état fasciste italien sous Mussolini (mais aussi la pédagogie Steiner dénoncée comme dérive sectaire... La progression des effectifs des établissements privés dans la région sont évoqués (page Midi libre du jour, 20 février).

Le SNUipp 48 a signalé aux DDEN avoir interpellé M. le DASEN en CAPD (commission paritaire) sur la déscolarisation et demandé un état des lieux de celle-ci. Cela a donné lieu à un exposé rapide des différentes instructions dispensées à domicile pour "50 enfants". Le SNUipp indique "*Nous reviendrons sur ce sujet en CTSD [note de l'OLL : Comité Technique préparant la carte scolaire] car il semblerait que plusieurs écoles alternatives aient vu ou soient en passe de voir le jour sur notre département*" (voir courriel du 28 janvier). Les écoles "parallèles" se développent dans la Région (page Midi libre de ce jour). Les cas se multiplieront plus on éloignera l'école des lieux de vie des familles (voir ci-dessous).

1.2 Convention ruralité et fusions d'écoles : La prise de position unanime des syndicats enseignants (UNSA, FSU, FO) est parue dans Midi Libre samedi 18 février.

Une menace de fermeture pèse sur l'école de St Georges de Lévêjac suite à la fusion de communes et la Loi NOTRe (article LN). Les parents refusent les trop longs trajets et cela peut concourir à la déscolarisation.

1.3 Carte scolaire 2017 : Déclaration du maire de Mende et école privée St Joseph (article Midi Libre samedi 18 février).

La 3e classe de Grandrieu ouverte l'an passé serait menacée ? (article LN). Le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) qui doit se prononcer notamment sur les ouvertures-fermetures de classes, est prévu le 10 mars.

La défense du service public d'Education nationale laïque, gratuit et obligatoire étant dans ses priorités, l'OLL, sans interférer sur le rôle des syndicats, participera aux actions envisagées.

2. Relance des demandes pour les funérailles républicaines (obsèques civiles) :

Suite au CA du 20 janvier, la lettre revue et liste des 14 communes nouvelles (constituées par 41 anciennes communes) a été adressée à Bernard et aux membres du CA le 23 janvier. Alain a fourni les étiquettes-adresses. Bernard informe le CA : l'envoi est prévu dans les prochains jours.

Ci-dessous la liste des communes fusionnées.

PRINSUEJOLS-MALBOUZON 2 communes : Prinsuéjols et Malbouzon (chef-lieu).

SAINT-BONNET-LAVAL 2 communes : Laval-Atger et St-Bonnet-de-Montauroux.

MONT LOZERE ET GOULET 6 communes : Bagnols-les-Bains, Belvezet, le Bleymard (chef-lieu), Chasseradès, Mas-d'Orcières et St-Julien-du-Tournel.

PEYRE-EN-AUBRAC 6 communes : Aumont-Aubrac (chef-lieu), la Chaze-de-Peyre, Fau-de-Peyre, Javols, St-Sauveur-de-Peyre et Ste-Colombe-de-Peyre.

GORGES DU TARN CAUSSES 3 communes : Montbrun, Quézac et Ste-Enimie (chef-lieu).

BEDOUES-COCURES 2 communes : Bédouès et Cocurès (chef-lieu).

PONT-DE-MONTVERT-SUD-MONT-LOZERE 3 communes : Fraissinet-de-Lozère, Le Pont-de-Montvert (chef-lieu) et St-Maurice-de-Ventalon.

BOURGS-SUR-COLAGNE 2 communes : Chirac et Le Monastier-Pin-Moriès (chef-lieu).

VENTALON-EN-CEVENNES 2 communes : St-Andéol-de-Clerguemort et Saint-Frézal-de-Ventalon (chef-lieu).

NAUSSAC-FONTANES 2 communes : Fontanes et Naussac (chef-lieu).

CANS-ET-CEVENNES 2 communes : St-Julien-d'Arpaon (chef-lieu) et St-Laurent-de-Trèves.

BANASSAC-CANILHAC 2 communes : Banassac (chef-lieu) et Canilhac.

FLORAC-TROIS-RIVIERES 2 communes : Florac (chef-lieu) et La Salle-Prunet.

MASSEGROS-CAUSSES-GORGES 5 communes : Le Massegros (chef-lieu), St-Rome-de-Dolan, St-Georges-de-Lévêjac, Le Recoux, Les Vignes.

"L'historique" avec la liste des délibérations prises sera envoyé aux membres de l'OLL pour le suivi local de l'initiative (Jacques).

3. Préparation de la Conférence-débat sur Islam et Laïcité

jeudi 23 mars à 18 h. Salle du rez-de-chaussée à Jean-Jaurès

avec **David GOZLAN** secrétaire national de la Libre Pensée (courriels des 1er et 13 février).

La salle est mise à disposition à titre gracieux par la Mairie de Mende.

Assurance de la salle : en priorité voir assurance de l'OLL à la MAE membre fondateur (Alain) sinon MAIF. L'Association Prévention MAIF est aussi membre fondateur, non la MAIF qui a pourtant été à l'origine de l'OLL, prenant en charge deux venues d'Henri Pena-Ruiz en Lozère).

Affichette : envoyée comme d'habitude (Jacques). Demande de Bernard voir **tirage en 2XA3** ? Nous signaler toute possibilité militante pour tirage de ce format.

Rédaction du texte pour les media : lectures, discussion....

Textes de présentation de David Gozlan (voir CR du CA du 17 janvier point 3.2) transmis par Bernard comme prévu et proposition de Jean Marc, sont les textes de départ. Après discussion une "synthèse" est réalisée, acceptée à l'unanimité des membres présents.

Intervention (Catherine) : La MGEN qui organise la veille (22 mars) à 18h à Mende une conférence sur la Santé et l'environnement, y annoncera notre conférence-débat.

4. Questions diverses.

4.1 Le **8 mars**, comme chaque année l'**Association pour le Souvenir du Camp de Rieucros** organise un dépôt de gerbe à la stèle du Camp de Rieucros à Mende. L'OLL appelle à y participer : voir CR de notre AG du 3 décembre 2016 sur le devoir de mémoire.

4.2 **Congrès national USEP** des 14, 15 et 16 avril : appel à volontaires ; l'OLL présentera l'expo Darwin (organisation). Bernard demande la possibilité d'installer au plus tard le 13, la présence des grilles et l'aide "technique" nécessaire. Le CA suivra (Michel Chabot).

Compte-rendu du Conseil d'Administration du mardi 9 mai 2017 Salle Marguerite Yourcenar - MENDE

Excusés : Michel CHABOT, Christel FILLAUDEAU, Daniel GONZALEZ, Pascal POQUET, Jean-Marc. ROUYEYRE,

Associations excusées : Association Point commun, FCPE, Ligue de l'Enseignement-FOL.

Présents : Sandrine BAUMLE, Jean-Michel CAPUANO, Michel COUDERC, Hervé FUMEL, Catherine GONZALEZ, Emmanuel INESTA, Régine MARTIN, Edmond MICHEL, Joël PITT, Alain ROUSSON, Bernard ROUX, Jacques VACQUIER.

Associations représentées : ADATEEP, APMAIF, Autonome de Solidarité Laïque, FSU, GODF, LP, MGEN, SE-UNSA, SNES-FSU, UL DDEN, UNSA-Education.

Ordre du jour :

- Point d'actualité...
- Fonctionnement et activités :
 - Bilan de la Conférence-débat sur Islam et Laïcité du 23 mars ;
 - Relance de l'action pour les obsèques civiles ;
 - Autres activités et projets.
- Questions diverses.

1. Point d'actualité.

Election présidentielle : communiqué par 9 membres de l'OLL. Les statuts ont bien fonctionné.

Le nouveau quinquennat et les changements qui s'annoncent, demandent la vigilance et la mobilisation de tous les laïques.

2. Fonctionnement et activités :

2.1 Bilan de la **Conférence-débat sur Islam et Laïcité** du 23 mars avec David GOZLAN : bonne participation et débat intéressant. Point financier (déplacement intervenant, repas) frais très réduits : 210€. Contrairement à ce qui était prévu, pas d'annonce sur le dépliant "Mende rendez-vous" ; Midi Libre : deux annonces préalables et articles avant et après ; Lozère Nouvelle : un article avant. Discussion sur le premier projet avorté par rapport à l'Islam (CA 20 janvier 2015) et possibilité d'une nouvelle initiative.

2.2 **Congrès de l'USEP** à Mende : nombreux militants pour la Ligue-FOL, Panneau OLL (39,53 euros) Table DDEN et OLL dans le Hall d'entrée avec AP MAIF, MGEN, ADATEEP... Discussions intéressantes.

2.3 Relance de l'action pour les **obsèques civiles** ; nouveaux documents reçus et transmis (Historique ; point sur les communes avec en rouge les communes modifiées par fusion) ; point financier (frais d'envois). Les membres de l'OLL peuvent relancer dans les communes (maires, conseillers municipaux, secrétaires de mairie...). Voir intervention dans la presse.

2.4 Autres activités et projets (à voir, propositions à faire).

3. Questions diverses

3.1 Représentation du Théâtre du Hangar, 12 mai à Grèzes "**Tout oublier**" sur le thème des sectes.

3.2 **Journée Défense et citoyenne**, à voir Bec de Jeu, Le Ventouzet, sinon proposition, *Le chalet* à Mende.

3.3 **Initiative LP et ADMD** : conférence conjointe deuxième quinzaine de juin (à suivre).

Compte-rendu du Conseil d'Administration du vendredi 20 octobre 2017 à 17 heures 30 Espace Jean-Jaurès 48000 MENDE

Excusés : Sandrine BAUMLE, Michel CHABOT, Hervé FUMEL, Catherine GONZALEZ, Joël ILLES, Emmanuel INESTA, Régine MARTIN, Nathalie PERRET, Pascal POQUET, Jean Marc ROUYEYRE.

Associations excusées : ADATEEP, FSU, Point commun, Solidarité laïque, SNUipp.

Présents : Jean Michel CAPUANO, Hugues CAUCAT, Edmond MICHEL, Daniel GONZALEZ, Joël PITT, Alain ROUSSON, Bernard ROUX, Jacques VACQUIER.

Associations représentées : APMAIF, GODF, Libre Pensée, Ligue de l'Enseignement-FOL, MGEN, UL DDEN, UNSA-Education.

Ordre du jour

Dernier CA du 9 mai ; Décès de Michel DUFOUR (obsèques le 1er août intervention à la demande de la famille).

1. Rentrée 2017 : Baisse démographique sensible.

1.1. **Education nationale - 1er degré** : En Lozère 88% des écoles sont revenues à la semaine de 4 jours. **Carte scolaire** : baisse des effectifs très nette 4475 attendus et 4325 au constat (l'enseignement privé 2291 élèves baisse aussi ; cas d'Auroux 0 élève) Cette baisse démographique est inquiétante pour les petites écoles rurales et le tissu scolaire départemental . Trois ouvertures provisoires à **Saint-Chély d'Apcher élémentaire, Montrodat et Barre des Cévennes**.

Répartition 65 % public et 35% privé (depuis 2005 pas de changement).

- **2e degré** : 84 élèves en plus dans les collèges publics : 2531 élèves, 42 de plus que la prévision. Dans le privé 1105 élèves, 30 de moins que la prévision.

Répartition collèges : Public 69,6% (60,9% en 2000) Privé 30,4% (39 % en 2000)

Lycée Public 59,9 % ; Privé 40,1 % ; Post bac Public 27,8 % ; Privé 72,2 % (en 2007 Public 40,3 % ; Privé 59,7 %)

Résultats aux examens - Brevet (DNB) : Lozère 92,5 % (Acad. 85,8 %) ; Bac Lozère 92,9 % (Acad. 87,1 %)

Education dans les familles concernait 57 élèves à la rentrée 2016 : 27 (0,39%) premier degré et 30 (0,42 %) second degré. En cours d'année, 9 retours dans les établissements.

Eddy KHALDI a été élu Président national des DDEN. Il est venu trois fois en Lozère à la demande de l'OLL : 2010 La loi Carle ; 2012 La République contre son école ; 2014 Le financement de l'école.

1.2. **Contrats aidés** : la menace est grave notamment dans l'enseignement (à suivre).

2. Point d'actualité et activités :

2.1. Comité consultatif départemental auprès du conseil départemental (Midi Libre 2/08/2017) candidature DDEN et OLL.

2.2. - **Observatoire de la laïcité** (national) créé par J. Chirac mis en place en 2012 par Fr. Hollande, a été reconduit pour 5 ans. **Communiqué OLL** (joint à ce CR) pour faire la différence et se féliciter de son maintien (rappel : chapelet St Chély en examen réponse rapide de l'Observatoire selon élève du public ou du privé la loi s'applique différemment !!!).

2.4. - Les infos concernant les actions dans le département, pour la défense des droits, sont ventilées lorsqu'elles sont reçues à temps : **RESF, cercles de silence, rassemblements préfecture** à Mende.

2.5. - **Site www.oll48.org** notre technicien est toujours Yves PIQUET.

2.6. - **Obsèques civiles** (mise à disposition d'une salle gratuite) : voir à l'AG pour faire le point et relancer l'action ?

3. Fonctionnement. AG 2017 ; point adhésions et Trésorerie.

3.1. - **Point adhésions année civile 2017** : 59 adhésions individuelles (44 adhésions individuelles et 12 personnes morales l'an passé à la même époque dernier CA avant l'AG). Appel à penser à se mettre à jour est lancé aux retardataires en prévision de l'AG

3.2. - **Point Trésorerie** : Bilan financier positif (4150 €).

4. Assemblée Générale à 9h30, au centre FOL de Bec de Jeu à Balsièges.

samedi 2 décembre 2017

Prévoir un "coupon réponse" pour le nombre de repas.

5. Questions diverses.

5.1. - **Journée organisée par le ministère de la défense** au lycée Notre-Dame : Où en sommes-nous ? Interroger la délégation militaire et nos associations candidates.

5.2. - **50e anniversaire de l'Union Lozérienne des DDEN** : les membres du CA de l'OLL sont invités à l'apéritif le vendredi 17 novembre 11 h 30 à Bec de Jeu.

5.3. - Information concernant les activités de la LP et du GODF. Proposition sera faite à l'AG du 2 décembre.

5.4. - Discussion sur le siège social de l'OLL. (revoir à l'AG)

5.5.- La Libre Pensée informe le CA du courrier qu'elle prévoit d'envoyer au Sénateur de la Lozère qui a versé sur sa réserve parlementaire 33 000€ : 16 500€ en 2015 et 16 500€ en 2016 (ses deux plus fortes subventions) à l'organisme de gestion de l'enseignement privé OGEC des écoles de la Sainte Famille. Information vérifiable sur le site de la réserve parlementaire des sénateurs consultable par Internet.

Site Internet de l'OLL

A consulter www.oll48.org

Rubriques : [Les actualités de l'OLL](#), les initiatives publiques de l'Observatoire ;

[Plantation de l'arbre de la laïcité](#), intervention de l'OLL ;

[Mise à disposition d'une salle gratuite](#) pour des obsèques civiles : délibérations ;

[Documentation](#) ;

[Lettre de l'OLL](#), une publication restée à l'état de projet;

[Cahiers de l'OLL](#), "LA" publication de l'OLL, sa vie de 2009 à 2017 ;

[Statuts de l'OLL](#) et textes fondateurs de l'Observatoire ;

[Textes fondateurs](#) de la laïcité, éléments du corpus législatif.

Observatoire de la laïcité de Lozère

Bulletin d'adhésion 2018



NOM : **Prénom :**

Adresse :

.....

Téléphone : **mèl :**@
:.....

Montant de la cotisation individuelle (10€ minimum) :

cotisation association (25€ minimum) :

Par chèque à l'ordre de l'OLL à adresser à :

**Alain ROUSSON UNSA Maison des syndicats Espace Jean Jaurès 48000 MENDE
ou Jacques VACQUIER 21B Rue des fleurs 48000 MENDE**